

T.I. 074 - Brevets de pension spéciaux

Introduction

Cette information (T.I. 074) reprend les brevets de pension d'origines diverses qui, à cause de leur structure ou de leur contenu, ne peuvent être repris au T.I. 073.

Composition

Cette information comporte la date d'attribution (8 chiffres : JJMMAAAA) du brevet, un numéro de série et l'identification du brevet.

- date : c'est la date en 8 chiffres à laquelle le brevet de pension a été attribué. Si cette date n'est pas connue, la commune indiquera la date à laquelle elle a pris connaissance de l'attribution du brevet ;
- numéro de série (N.S.) : 1, 2 ou 3 selon le nombre de T.I. 074 déjà repris dans le dossier ;
- Numéro d'identification du brevet : reprise du numéro de brevet proprement dit en 40 caractères alphanumériques au plus, éventuellement suivis d'un commentaire.

Structure

CO		T.I.			C.S.	DATE							
		0	7	4	0	J	J	M	M	A	A	A	A

NS	IDENTIFICATION DU BREVET												

maximum 40 caractères

Codes autorisés

- codes opérations (C.O.) : 10, 12 et 13 ;
- code de service (C.S.) : 0 ;

Exemple

Une personne obtient de la Suède le 1er novembre 2000 une pension sous le numéro PEN 668790 = WE = LZ 193 ;
10/074/0/01112000/1/PEN668790 = WE = XLZ 193 - pension Suède.

Remarques

- si le dossier d'une personne ne contient aucun T.I. 074, le numéro de série doit être 1 ;
- si le dossier d'une personne contient déjà un T.I. 074, le numéro de série de la nouvelle information doit être supérieur d'une unité à la dernière information qui se trouve dans le dossier ;
- en cas d'annulation de la dernière information 074 enregistrée dans le dossier d'une personne, la structure de l'annulation doit mentionner le numéro de série à la fin. En cas d'annulation de T.I. 074 plus anciens, la structure ne doit pas mentionner ce numéro de série ;
- en cas d'annulation d'une information 074 qui n'est pas la dernière, une renumérotation automatique de numéros de série n'est pas prévue dans le dossier. La commune devra elle-même adapter les informations figurant au T.I. 074 de façon à assurer une suite logique au niveau des numéros de série.